

Bruxelles, le 19 août 2002

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement subventionné ;
 - Aux Chefs des Établissements d'enseignement organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
 - Aux Directeurs des Centres P.M.S. - I.M.S. organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
 - Aux Fonctionnaires généraux et Chefs de service des Administrations et Directions générales du Ministère de la Communauté française.
- Pour Information :
- Aux Membres du service d'Inspection ;
 - Aux Associations de Parents.

HI/LZ/EF/GD/VR/

CIRCULAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES Septembre 2002

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Info. 1 : journées des enseignants et éducateurs du maternel et primaire au Musée royal de l'Afrique centrale

Info. 2 : La Journée européenne de Langues

Info. 3 : label européen des langues

Info. 4 : Opération « Ouvrir mon quotidien »

Info. 5 : Journées du Patrimoine en Wallonie : le lundi 9 septembre pour les écoles

CONCOURS

Info.6: Prix Evens de l'Education interculturelle

Info.7: Concours de dessin sur le thème de l'année européenne des handicapés à l'initiative de la Commission européenne

Info.8 : Concours d'images numériques « Biofictions – du réel au pixel – le pixel, nouveau réel ? »

Info.9 : Le Prix européen des jeunes consommateurs

Le Secrétaire général,

Henry INGBERG

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Info. 1

Journées des enseignants et éducateurs du maternel et primaire au Musée royal de l'Afrique centrale.

Ces journées permettront aux personnes intéressées d'avoir une vue d'ensemble des activités que le Service éducatif propose aux enfants de 4 à 12 ans. En effet, toute l'année, des ateliers pédagogiques adaptés à différentes tranches d'âge sont proposés.

Enseignants et éducateurs du maternel et du primaire peuvent rejoindre les animateurs du Service éducatif afin de découvrir gratuitement les ateliers suivants :

-pour les enseignants et éducateurs du maternel :

Visite active maternelle

-pour les enseignants et éducateurs du primaire :

Visite active « éléphant »

Atelier Musée démasqué

Atelier musique

Visite adaptée pour jeunes atteints d'un léger handicap mental

Visite adaptée pour non-voyants et mal voyants

Dates : les samedi 12 et dimanche 13 octobre 2002 au Musée royal de l'Afrique centrale. Clôture des inscriptions 7 octobre 2002.

Informations :

Claire Poinas - Service éducatif

Musée de l'Afrique centrale

Leuvensesteenweg 13 à 3080 Tervuren

T/ 02 769 52 00 – F/ 02 769 56 38

Courriel : cpoinas@africamuseum.be

Site internet : <http://www.africamuseum.be>

•••

Info. 2

Journée européenne des langues le 26 septembre avec le Conseil de l'Europe.

Le thème de la Journée européenne des langues 2002 est : « *Apprentissage des langues tout au long de la vie* »

Pourquoi une Journée européenne des langues ?

Si beaucoup de gens s'accordent à penser que nous devrions tous être polyglottes, dans de nombreux pays, seule la moitié des habitants possède une autre langue. Il ne s'est jamais présenté autant d'occasions de travailler ou d'étudier dans les différents pays européens, mais le manque de connaissances linguistiques empêche bon nombre de personnes de saisir ces opportunités. Du fait de la mondialisation et des structures des grandes entreprises internationales, les compétences en langues étrangères sont de plus en plus indispensables aux citoyens pour travailler efficacement dans leur propre pays.

L'Europe possède un véritable trésor linguistique : on compte plus de 200 langues européennes, sans compter les langues parlées par les citoyens originaires d'autres continents. Cette ressource importante doit être reconnue, utilisée et entretenue.

L'apprentissage des langues présente des avantages pour tout le monde et à tout âge ; il n'est jamais trop tard pour apprendre une langue et profiter des ouvertures qu'elle offre.

Apprendre les langues des autres peuples est aussi une façon de mieux nous comprendre les uns les autres et de dépasser nos différences culturelles.

Objectifs?

Attirer l'attention du public sur l'importance de l'apprentissage des langues et le sensibiliser à l'existence et à la valeur de TOUTES les langues parlées en Europe.

Encourager l'apprentissage des langues tout au long de la vie

Comment participer ?

Passez le mot : en faisant en sorte qu'un maximum de personnes soient informées de cette Journée, en diffusant la nouvelle auprès d'amis et collègues, dans les journaux, les lettres d'information, les sites web, au cours de réunions et à l'occasion de contacts avec les médias. Des idées sont lancées sur le site web. L'expérience de l'Année européenne des langues 2001 montre que l'on obtient de bien meilleurs résultats à plusieurs que tout seul. La Journée est l'occasion de poursuivre et de renforcer les partenariats développés au cours de l'année sur le plan local, régional, national et international.

Organisez des événements : les partenaires de l'Année européenne des langues ont organisé avec succès plusieurs milliers d'événements, depuis de simples exposés jusqu'à des activités associant des villes entières. Une sélection d'idées pratiques, applicables à toute situation, ainsi que des informations complémentaires sont à la disposition du public sur le site web du Conseil de l'Europe pour la Journée, à l'adresse www.coe.int/JEL

Comment célébrer « l'apprentissage des langues tout au long de la vie » ? : l'apprentissage des langues tout au long de la vie signifie apprendre à tous les stades de la vie, dans le cadre scolaire ou extra-scolaire. Il est toujours possible d'améliorer ses compétences et d'acquérir une nouvelle langue.

Comment célébrer la Journée européenne des langues ? : dans les écoles, sur les lieux de travail ou dans les lieux publics, grâce à des activités faisant participer jeunes et moins jeunes ; ceci peut concerner TOUTES les langues, qu'elles aient été apprises à l'école ou à un âge plus avancé.

Qui est responsable de l'organisation de la Journée européenne des langues ? : cette Journée européenne des langues sera célébrée de manière souple et décentralisée : des « relais » ou des contacts sont disponibles dans la plupart des pays. Les coordonnées de ces « relais » sont disponibles sur le site web.

Le logo : le même que celui utilisé pour l'Année européenne des langues. Il peut être obtenu auprès de l'adresse de contact ou sur le site web. Les organisateurs d'événements peuvent utiliser le logo seul ou l'accompagner des mots « Journée européenne des langues » s'ils le souhaitent, à condition que les objectifs soient en accord avec ceux de la Journée.

Aides disponibles : le site web du Conseil de l'Europe propose des exemples, des suggestions et une base de données dans laquelle sont bienvenues les infos sur les événements des participants. Un poster sera mis à la disposition des autorités nationales et des partenaires potentiels, au format électronique, pour adaptation aux besoins nationaux, régionaux ou locaux. L'aide au niveau national varie en fonction des priorités et des ressources de chaque pays.

A épinglez : Bruxelles Formation organise un « rallye langues » qui passera par le Ministère de la Communauté française de 12 à 14 heures. 44 bvd Léopold II à 1080 Bruxelles.

Les animateurs mimeront des métiers et les stagiaires devront trouver le nom et le donner en différentes langues. Bruxelles Formation organise ce rallye afin de sensibiliser leurs stagiaires à l'importance de l'apprentissage d'une langue et cela, quelque soit la formation choisie! L'Ecole de Promotion sociale d'Uccle à Bruxelles amènera 40 étudiants et 4 formateurs qui feront des démonstrations de cours de langues.

Informations sur l'agenda des animations à l'Espace 27 Septembre (Ministère de la CF) :
sur le site : www.coe.int/JEL

Ou auprès de Catherine Godefroid

Direction des Relations internationales T/ 02 413 32 77

Informations :

Ministère de la Communauté française : André Baeyen, Inspecteur, Communauté française, Local 6A003-Bd Léopold II 44 à 1080 Bruxelles

T/02 413 22 55 -F/02 413 29 82

Courriel : andre.baeyen@cfwb.be

Site internet de la Journée européenne des langues : www.coe.int/JEL

•••

Info. 3

Le Label européen des langues 2002

Le label européen des langues, co-organisé par la Communauté française, le FOREM et Bruxelles-Formation, sur l'initiative et avec le soutien de l'Union européenne, est destiné à valoriser des initiatives innovantes dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.

Il sera un stimulant et permettra de diffuser des informations sur ces initiatives. Par la publicité à laquelle il donnera lieu, il suscitera l'intérêt du public pour l'amélioration des compétences linguistiques.

Les dossiers de candidature devront parvenir au Forem –Compétences Transversales , c/o monsieur Michel Pierre, Boulevard Tirou, 104 à 6000 Charleroi pour le 8/11/02 au plus tard.

Informations :

Les candidats trouveront toutes les informations utiles en se rendant sur le site : www.cfwb.be/labeleuro

et auprès d'André Baeyen, Inspecteur

Direction des Relations Internationales. Ministère de la Communauté française, Local 6A003

Bd Léopold II 44 à 1080 Bruxelles

T/02 413 22 55 -F/02 413 29 82

Courriel : andre.baeyen@cfwb.be

•••

Info. 4

Opération « Ouvrir mon quotidien » pour les élèves de 6^{ème} primaire et les enseignants

Cette vaste opération vise à permettre aux élèves de 6^{ème} année primaire d'ouvrir deux journaux tous les matins, de rendre la lecture du journal aussi naturelle que le fait de se brosser les dents. Et c'est aussi les inviter, avec leur classe, à s'ouvrir au monde.

Les objectifs de cette opération sont les suivants :

- Donner aux écoles les outils utiles pour faire face à l'avalanche d'images auxquels les enfants sont confrontés. De ces images découlent des questions auxquelles des réponses sont données, évitant les simplismes, source des extrémismes. La presse écrite, dans son pluralisme, aide à prendre de la distance, à s'appropriier l'information plutôt que de la subir. Pouvoir confronter les interprétations du réel fournies par des journaux différents contribuera également à cette formation d'esprits curieux et critiques.
- Créer un environnement scolaire dans lequel la presse écrite a sa place. De cette façon, les élèves pourront se diriger vers le journal, le prendre en main, le manipuler, y découper des articles, y rechercher de l'info. Le journal est un support multiforme propice à de nombreux apprentissages et à l'acquisition des socles de compétences.
- Démocratiser l'accès à l'information. Dans de nombreuses familles, le journal n'entre pas, soit parce qu'il s'agit d'un produit de luxe, soit parce que culturellement, il est un support peu attirant. L'école est le lieu idéal pour lutter contre cette inégalité fondamentale.

- Soutenir la presse écrite. La baisse constante du lectorat, particulièrement chez les jeunes, ne peut laisser un démocrate indifférent. La diversité et la liberté de la presse sont autant de moyens de lutte contre une pensée unique et non-démocratique. En stimulant la lecture de la presse, on prépare les lecteurs de demain.

Concrètement, cette opération se déroulera de la façon suivante :

1. Au cours de la troisième semaine de septembre 2002, chaque classe de 6ème primaire recevra l'ensemble des titres de la presse quotidienne. Cela lui permettra de découvrir sa diversité et d'effectuer, de façon collective et démocratique, le choix des deux titres qu'elle recevra tout au long de l'année ?

2. Dès le 14 octobre et jusque début juin, chaque classe recevra chaque matin les deux journaux de son choix et pourra sur cette base développer des activités d'éducation aux médias et par les médias.

3. Des journalistes se rendront dans les classes qui en feront la demande. L'Association des Journalistes Professionnels veillera à répondre de la façon la plus adéquate possible à la demande des classes, notamment par rapport aux demandes de compétence et au média des journalistes contactés.

4. Des outils pédagogiques seront proposés et régulièrement actualisés, grâce à l'apport des trois centres de ressources en matière d'éducation aux médias. Un planning illustré de la campagne sera fourni à chaque classe .

Les enseignants ne sont pas oubliés :

des formations continuées à l'utilisation de la presse écrite en classe (liste de lieux et dates par régions -à ouvrir avec Acrobat Reader - sur le lien : <http://www.ministre-enfance.be/omq/formation-omq.pdf>) seront proposées par les trois centres de ressources en matière d'éducation aux médias reconnus par la Communauté française. Des budgets ont été dégagés pour former 1.000 enseignants au cours de l'année scolaire 2002-2003 au cours de modules en 3 ou 5 jours.

Informations :

- Sur le site internet interactif: www.ouvrirmonquotidien.be

- Auprès du CEM (Centre d'Education aux Médias), qui assure la coordination pédagogique de l'ensemble de l'opération : T/02 413 35 08

NB : Les informations pratiques quant à la participation à cette opération seront diffusées aux écoles par circulaire au début de septembre 2002.

•••

Info. 5

Journées du Patrimoine en Wallonie : le lundi pour les écoles

Les samedi 7 et dimanche 8 septembre 2002 auront lieu les traditionnelles Journées du Patrimoine en Wallonie.

Cette 24ème édition est axée sur le labour. Dans la foulée de ce week-end patrimonial, quelque 260 activités sont prolongées le lundi 9 septembre et exclusivement réservées aux jeunes et à leurs enseignants. Les rendez-vous doivent être pris entre professeurs et organisateurs locaux.

Une brochure de présentation de ce "Lundi du Patrimoine" est disponible au Secrétariat des Journées du Patrimoine

Informations :

Nicole Plumier, Coordinatrice des Journées du Patrimoine en Wallonie

rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 Jambes

Site web : <http://www.skene.be/rwdp.html>

Téléphone Vert : 0800 1/1901 ou T/ 081 33 23 84.

CONCOURS

Info. 6

Prix Evens pour l'Education Interculturelle

La Fondation Evens lance son troisième « Prix Evens pour l'Education Interculturelle ». Ce Prix sera remis à un projet ou une organisation ayant contribué de façon notoire à *l'intégration des citoyens européens dans le domaine de l'éducation interculturelle* et ayant fait preuve de ténacité, d'audace et de courage. La Fondation fait appel à un jury européen d'experts indépendant chargé de la sélection.

Le prix s'élève à 30.000 euros pour le lauréat et deux fois 5.000 euros pour le second et le troisième.

Critères de Sélection :

- Tout projet innovateur dans le domaine de l'éducation interculturelle, apportant une contribution importante au développement de relations harmonieuses dans les régions mixtes;
- Tout projet impliquant au minimum deux pays de l'Union Européenne (incluant les pays candidats membres);
- Tout projet ayant une vision à long terme et étant porteur de renouvellement social;
- Tout projet ciblant de préférence plusieurs groupes, p.e. jeunes, enseignants, parents, ... et ceci tant chez les groupes issus de la majorité comme chez ceux des minorités;
- Tout projet reconnaissant que le concept 'culture' est un concept dynamique;
- Tout projet étant dans la phase d'implémentation afin de pouvoir être évalué.

Ne sont pas qualifiés :

Les projets hors du domaine de l'éducation interculturelle;

Tout projet local ou national;

Les projet dont les effets engendrés ne feront bénéficier qu'un petit groupe d'individus ou dont l'effet à long terme est minimal;

Le financement d'événements occasionnels ou la couverture de frais administratifs.

Candidatures :

Chaque organisation dont le projet répond aux critères établis par la Fondation Evens devra envoyer par courrier, par fax ou courriel avant le 31 octobre 2002, une demande préliminaire de 2 à 3 pages spécifiant:

-Une présentation de l'organisation et de ses partenaires

-Un résumé des objectifs et du (des) groupe(s) cible(s)

-Un abrégé du projet proposé

-Le nom de la personne responsable du projet ainsi que son adresse, tél., fax et courriel.

La Fondation Evens prendra contact avec les candidats retenus pour de plus amples informations d'ici janvier 2003.

Informations :

Van Bréestraat 14 à 2018 Antwerpen

T/ 03 231 39 70 – F/ 03-233 94 32

Courriel : ef@evensfoundation.be

Site internet : www.evensfoundation.be

•••

Info. 7

2003, Année européenne des handicapés : Concours de dessin à l'initiative de la Commission européenne

En guise d'ouverture de l'Année européenne des handicapés et pour célébrer la journée européenne de la personne handicapée du 3 décembre 2002, la Commission européenne organise un concours de dessin avec les organisations de personnes handicapées. Ce concours est ouvert à l'ensemble des écoles de l'Union européenne pour tous les enfants, de 10 à 15 ans.

Le thème est le suivant : « Comment changer le monde en faveur des personnes handicapées ? Dessine tes idées ».

Les personnes handicapées doivent être traitées de la même manière que tous les autres individus. Elles doivent bénéficier des mêmes droits, avoir accès au monde du travail et des loisirs, être le propre maître de leur vie.

Date limite : le 15 octobre 2002 au plus tard sur base informations contenues dans le règlement du concours.

Pour chacun des Etats membres, un dessin sera sélectionné et utilisé comme carte postale officielle de l'Année européenne des handicapés de 2003. Il sera diffusé dans les journaux nationaux mais également sur des supports virtuels. Chaque vainqueur gagnera un voyage à Bruxelles pour participer à la cérémonie de remise des prix le 2 décembre 2002, accompagnée de deux personnes de son choix.

Informations :

Like Van Hulsten

Courriel : Like.vanhulsten@ogilvy.be .

Site officiel de la Journée européenne des personnes handicapées : www.eypd2003.org (règlement du concours et formulaire officiel de candidature).

Sites : www.eypd2003.org ou www.edf-feph.org (informations sur l'Année européenne des personnes handicapées et sur le Forum européen des personnes handicapées).

•••

Info. 8

« Biofictions – du réel au pixel – le pixel, nouveau réel ? »

Le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de la Communauté française Wallonie-Bruxelles organise un concours d'images numériques sur les thèmes « Biofictions – du réel au pixel – le pixel, nouveau réel ? »

Les prix seront attribués suivant deux catégories, soit :

Pour les 15 – 18 ans : - 1^{er} , 750.-; - 2^e , 500.-; - 3^e , 250.- Euros

Pour les 19 – 25 ans : 1^{er} , 1.250.-; - 2^e , 750.-; - 3^e , 500.- Euros

Chaque participant recevra, à l'inscription, une entrée pour le Pass – Parc d'Aventures scientifiques à Frameries.

Conditions de participation :

Les participants présenteront

- 3 images numériques fixes (pas d'animation – pas d'interactivité) enregistrées sur disquette ou CDROM;
- et les mêmes, imprimées sous format de 0,5 m² maximum sur le support de leur choix : papier, carton, toile, etc. - pas sur écran - encadrées ou non.

Les œuvres seront de préférence des originaux. En cas de contrefaçon découverte par la SABAM, les droits d'auteur réclamés seraient à charge du participant contrefacteur.

En cas d'emprunt c'est-à-dire, de création dérivée, les participants seront tenus de fournir les noms des artistes, les titres des œuvres et les dates de création de ces œuvres. Cet engagement par écrit sera fourni lors du dépôt ou de l'envoi des images numériques au Centre de la Gravure avant le 22 décembre 2002 (voir formulaire de participation).

Envoi du formulaire : avant le 5 décembre 2002 ; - paiement de l'inscription (5 Euros) avant le 22 décembre 2002 ; - dépôt des œuvres du 30 novembre au 22 décembre 2002 - en semaine – sauf lundi - de 9h à 16h (le week-end de 11h à 17h). - attribution des prix le 24 janvier 2003 à 19h.

Les 3 images peuvent également être envoyées par la poste aux risques et périls des participants. Les nom et prénom des participants devront figurer lisiblement au dos de chacune des 3 œuvres imprimées ainsi que sur le CD-rom ou la disquette.

Une présélection fera l'objet d'une exposition au Centre de la Gravure du 25 janvier 2003 au 20 avril 2003. A cet occasion, un CD-rom sera édité. Chaque participant au concours recevra un exemplaire de ce CD-Rom et chacun des 6 lauréats verra une de ses œuvres paraître sur le site internet du Centre de la

Gravure : www.centredelagravure.be

Informations :

Marie-Paule Gosset - courriel : mpg@centredelagravure.be

Benedicte du Bois d'Enghien - courriel : bdbd@centredelagravure.be

Centre de la Gravure et de l'Image imprimée

Rue des Amours 10 à 7100 La Louvière

T/ 064 27 87 25 – F/064 27 87 29

•••

Info.9

Prix européen des jeunes consommateurs

Le Prix européen des jeunes consommateurs est une activité organisée, sur base volontaire, par la Commission européenne depuis 1993. Elle a pour but spécifique d'encourager les jeunes à devenir des consommateurs responsables, conscients des enjeux de la consommation, et de les faire réfléchir à différents thèmes en relation avec le problème.

La Commission a décidé cette fois d'associer à l'opération le réseau télématique European Schoolnet, ce qui permet d'élargir l'audience du concours, et d'en accentuer l'impact. Au départ d'expériences innovantes, il s'agit ici de susciter des effets multiplicateurs.

Depuis 1998, le réseau scolaire européen European Schoolnet (EUN) a permis de mener à bien de nombreuses activités en partenariat avec les autorités éducatives de 23 pays membres, avec des pays candidats, ainsi qu'avec des réseaux télématiques associés à travers le monde entier.

Le Concours 2002-2003 est lancé au niveau national dans 15 pays. Pour chacun, deux candidats par groupe d'âge : - moins de 14 ans (groupe-cible principal); 15 ans et plus (groupe-cible secondaire) seront présélectionnés en vue du concours final au niveau européen.

Les épreuves consisteront à présenter un projet, étoffé par la documentation récoltée durant l'année scolaire, sous les formes soit de : - site web; - montage vidéo; - e-zine; - séquence audio-vidéo; - dossier Word ou autre format, propre à la transmission par voie numérique.

La présélection sera assurée au moyen de grilles d'évaluation mises au point par le réseau scolaire EUN, lequel donnera accès à la base de données relative aux écoles participant à l'opération dans chaque pays. Le réseau assurera également l'information à chaque étape du concours, jusqu'à la nomination des lauréats au niveau national.

Dans chaque groupe d'âge, les lauréats recevront trois prix, soit de matériel hard-ware, soit de l'équivalent en Euros pour les montants de : - 1^{er} prix, 2500,-; - 2nd prix, 2500,-; - 3^e 1500,-.

Informations :

Sur les sites internet :

European Schoolnet : <http://www.eun.org/>

e-Schola "learning together" : <http://www.eschoolnet.org/>